

PROGRAMME DE FORMATION

Les tentatives de suicide chez les adolescents. Repérer et prendre en charge

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services, psychologues, travaillant ou souhaitant travailler auprès d'adolescents.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Repérer les liens entre le processus de l'adolescence et le passage à l'acte.

Situer la tentative de suicide dans une histoire personnelle et inter-relationnelle.

Concevoir et soutenir un suivi pluridisciplinaire pour parer au risque de récurrence.

Programme

La construction du sujet dans le rapport à l'autre.

Les multiples remaniements psychiques à l'adolescence.

Pulsions de vie, pulsions de mort, répétition.

A propos de la dépression à l'adolescence.

La notion de symptôme, la question du passage à l'acte à l'adolescence.

L'adolescent suicidant et ses relations avec son entourage proche.

L'accueil, les soins, le suivi après la tentative de suicide, le problème de la récurrence.

Le travail avec les parents.

Analyse du cadre institutionnel et perspectives.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Analyse clinique. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.